

pour la première fois des représentants à Ottawa. Des représentants diplomatiques furent nommés au Mexique et au Pérou en 1944 et à Cuba en 1945. Si le Canada décida d'ouvrir des missions diplomatiques en Amérique latine, ce n'est pas seulement parce que le commerce interaméricain prenait un essor considérable mais plutôt parce que plusieurs pays latino-américains étaient devenus les alliés du Canada et que pour résoudre les problèmes qui nous étaient communs pendant la guerre il fallait établir des rapports plus étroits avec ces pays. Le Canada entretient maintenant des relations diplomatiques avec la plupart des pays de l'Amérique latine.

L'expansion des services diplomatiques du Canada s'est poursuivie après la guerre. Des ambassades ont été établies dans plusieurs pays et, à partir de 1947, des hauts-commissaires ont été accrédités auprès de l'Inde et du Pakistan et, par la suite, auprès de la plupart des nouveaux pays membres du Commonwealth. Dans les années 1960, le Canada a accru ses relations diplomatiques avec les pays francophones et notamment avec les pays d'Afrique francophone qui ont obtenu leur indépendance à cette époque.

Durant et après la guerre, le Canada suivit la tendance générale et éleva ses légations au rang d'ambassades. Dès 1943, la plupart des grandes missions canadiennes à l'étranger devenaient des ambassades. Depuis lors, certaines des nouvelles missions dont il est fait mention plus haut ont été établies comme ambassades, tandis que d'autres, celles de la Suisse et de l'Italie, par exemple, n'ont été élevées que plus tard au rang d'ambassades.

En devenant membre des Nations Unies, le Canada a accru ses responsabilités outre frontières et il a dû se faire représenter au sein des divers organes de l'Organisation des Nations Unies mise sur pied à San Francisco en 1945. Après son élection au Conseil de sécurité (mandat d'une période de 2 ans), en septembre 1947, le Canada se dota - à partir de janvier 1948 - d'une délégation permanente au siège des Nations Unies à New York et, la même année, d'un petit bureau à Genève, siège européen de l'ONU. Depuis lors, en raison des responsabilités de plus en plus lourdes que le Canada a assumées au service de l'ONU: surveillance de la trêve en Palestine, membre du groupe d'observateurs militaires de l'ONU en Inde et au Pakistan, participation à la Force d'urgence au Moyen-Orient, aux opérations de l'ONU au Congo, etc., ces deux bureaux ont pris de l'ampleur et sont devenus des missions permanentes.

Membre fondateur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 1949, le Canada a joué un rôle très actif au sein de cette Organisation. Dès la création du Conseil de l'Atlantique Nord en mai 1952, le Canada installa à Paris sa délégation permanente chargée de défendre ses intérêts auprès de l'OTAN. En octobre 1967, lorsque le Conseil de l'Atlantique-Nord dut transporter son nouveau quartier général à Bruxelles, la délégation canadienne s'y transporta également. Le Canada entretient aussi une délégation permanente auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris. En plus de représenter le Canada auprès de ces diverses organisations internationales permanentes et de leurs commissions ou comités, les fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures ont fait partie des délégations canadiennes à plusieurs conférences internationales au cours des dernières années.